CLARIFICATIONS # 1 : RFP/UNDP/HAI/19.006

Fourniture de Services d'Audits et de Vérifications ponctuelles

Contrat à Long Terme

(LTA)

1 février 2019

Durant la préparation des propositions, les soumissionnaires potentiels sont priés de tenir compte de cette clarification No1 qui fournit les réponses aux différentes questions reçues à date.

1) Sous le point "E. Services d'Audit Requis" de la RFP vous donnez la date "08/03/2018". Je suppose que la date correcte sera le 08/03/2019. Pourriez-vous confirmez la période correcte, s'il vous plait?

   Réponse : Vu que c'est un LTA les dates exactes seront arrêtées lors de l'établissement des contrats spécifiques, cette année ou tout au long de la validité du contrat LTA. Les informations dans les TDRs devraient être à titre indicatif pour permettre aux soumissionnaires de faire leurs offres techniques et financières.

2) Car le temps entre le délai de soumission des offres et la présentation du projet de rapport d'audit sera plutôt serré, j'aimerais bien savoir quand le choix des prestataires appropriés sera pris et quand les contrats respectifs seront signés.

   Réponse : c'est prévu pour début mars 2019

3) Pour notre planification, il serait aussi important à savoir de combien de temps vous aurez besoin pour fournir les documents relatifs à l'audit et si l'audit et les vérifications ponctuelles nécessiteront une présence sur place, par exemple dans le nord du Haiti.

   Réponse : Oui les audits et les vérifications ponctuelles nécessitent une présence sur place. Les lieux exacts de la tenue de toutes les missions ne sont pas déterminés dans le processus LTA), ces précisions comme les montants exactes à vérifier ou à auditer sont déterminés à chaque mission/contrat.

4) Il est précisé dans l'invitation à soumissionner au niveau de la fiche technique (point n° 2), qu'il s'agit de « Fourniture de Services d'Audits et de Vérifications ponctuelles en deux (2) lots et il est précisé au point n°3 de ladite fiche technique que le PNUD attribuera le contrat à « Un ou plusieurs soumissionnaires, en fonction des facteurs suivants : Lot 1- Audit NGO-NIM, Lot 2 – Vérifications Ponctuelles ».
Question : Doit-t 'on élaborer une proposition technique unique et une proposition financière unique pour les 2 lots ou alors, doit-on élaborer une proposition technique et une proposition financière pour le lot 1 et une proposition technique et une proposition financière pour le lot 2 ?

Réponse : une proposition technique et financière pour chaque lot séparément.

5) Dans le cas où il s'agirait d'élaborer une proposition technique unique et une proposition financière unique pour les 2 lots. Question : La proposition financière devra t'elle contenir 2 tableaux, soit un tableau pour le lot 1 et un tableau pour le lot 2 ? (Tableau conforme au template de la section 7 page 36 de l'invitation à soumissionner)

Réponse : il faut soumettre une proposition technique et financière pour chaque lot.

6) Il est précisé dans l'invitation à soumissionner au niveau de la fiche technique (point n° 35), que les offres technique et financière doivent être soumises SEPAREMENT ET PROTEGES PAR UN MOT DE PASSE. Nous comptons transmettre nos propositions par mail. Précision : Il s'agira donc bien d'envoyer un mail pour la proposition technique et un mail par la suite pour la proposition financière.

Réponse : oui

7) En référence à l'appel d'offre mentionné en objet, nous souhaiterions savoir si le lot 1 et lot 2 peuvent être soumis sous un seul et même fichier ? C'est-à-dire (1) fichier pour la proposition technique Lot 1+2 et (1) fichier pour la proposition financière Lot 1+2.

Réponse : il faut soumettre une proposition technique et financière pour chaque lot.

L’unité des Achats espère recevoir votre proposition en deux documents séparés (proposition technique et proposition financière) **1**8 février 2019 à 16h30 pm (heure locale).

Cordialement,

Wisnaud DERILON
Chef Unité des achats
PNUD Haiti